LES FUNÉRAILLES du Prince consort de Hollande

Elles se sont déroulées hier sans incident

Les funérailles solennelles du prince consort Henri ont donné lieu à une imposante cérémonie, offrant par là une certaine analogie avec celles de la reine-mère Emma, célébrées il y a trois mois et demi. Cependant, pour respecter la volonté du défunt, car celui-ci n'aimait pas les signes extérieurs du deuil, les lampadaires n'étaient pas voiles de crêpe. Toutes les boutiques et tous les magasins étaient fermés et les services publics n'ont pas fonctionné.

Une foule énorme stationnait sur tout le parcours que devait suivre le char funèbre, depuis le Palais Royal jusqu'à l'église de Delft, située à une distance de dix kilomètres.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle du prince était peint en blanc, selon le désir exprimé par le défunt. Le char funèbre était attelé de huit chevaux noirs caparaçonnés de blanc.

En tête du cortège, qui avait une longueur de deux kilomètres et demi, se trouvaient de la gendarmerie montée et environ deux mille hommes de troupe. Puis venaient les voitures, dans lesquelles avaient pris place notamment le duc Adolf de Necklembourg, frère du prince consort, le duc Athlone, le prince Charles de Belgique, le prince Felix de Luxembourg.

Le long cortège a défilé en direction de Delft au milieu d'une foule qui observait un silence ému, tandis que les cloches sonnaient.

La reine Wilhelmine et la princesse Juliana n'ont pas pris place dans le cortège et se sont rendues à Delft par un autre itinéraire.

La cérémonie à Delft

Lorsque le char funèbre transportant la dépouille mortelle du prince consort Henri des Pays-Bas est arrivé devant l'église protestante de Delft, l'hymne national hollandais a été exécuté. La reine Wilhelmine et la princesse Juliana se tenaient sous le porche de l'église, dans laquelle avaient pris place les ministres et les parlementaires, les maires, les professeurs, les membres du corps diplomatique de la Cour permanente de justice internationale et de la Cour d'arbitrage de La Haye, ainsi que cinq amis allemands du prince consort.

L'éloge funèbre du défunt a été prononcé par le professeur Obbink, au milieu de l'émotion générale. L'assistance a ensuite entonné un psaume. Puis, tandis que les clairons sonnaient, le corps du prince consort a été descendu dans la crypte, où il reposera aux côtés de ses ancêtres de la Maison d'Orange.

Soulagement immédiat

CORS

Les Zino-Pads du Dr Scholl arrêtent net la douleur et font disparaître les cors pour toujours, en supprimant *la cause* - la pression et le frottement de la chaussure. Ils ne peuvent pas brûler la peau ; au contraire, adoucissants, ils préviennent les ampoules et s'appliquent surtout point sensible ou meurtri. Ne se détachent pas même dans le bain. Se font aussi pour oignons, durillons et œils-de-perdrix.

La boîte (jusqu'à 6.50) La ½ boîte (p' cors seulement) 3.25

En vente : Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.

Envoi d'un échantillon gratuit pour cor et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée : 2, Boulevard des Italiens, Paris.

Zino-pads du Dr Scholl

Sitôt appliqués — douleur supprimée

AVEZ-VOUS D'AUTRES MAUX DE PIEDS ?

Le Dr. Scholl a créé une spécialité pour soulager et corriger chaque type connu de mal aux pieds. Conseils gratuits. Demandez l'adresse du plus proche dépositaire à : Dr. Scholl, 2, Boulevard des Italiens, Paris.

9323

UN MORTEL ACCIDENT DANS UN THÉATRE EN DÉMOLITION A PARIS

Vers 11 h., hier matin, 5, rue du Colisée à Paris, dans l'ancien théâtre de l'avenue en cours de démolition, un étai a glissé et une poutre en ciment armé est tombée du balcon dans la salle.

Deux ouvriers ont été blessés, dont l'un mortellement ; le second a été transporté à l'hôpital Beaujon où son état a été jugé sérieux.

Vous avez vu souvent des acrobates suspendus par les dents au-dessus du vide ; vous avez pensé : "quelle mâchoire !"

Mais avez-vous toujours pensé à vos propres dents et vous êtes-vous suffisamment dit que, comme cet acrobate, votre vie dépendait de votre dentition ?

Une bonne santé exige de bonnes dents. Pour avoir de bonnes dents il suffit de leur consacrer chaque jour :

2 minutes de votre temps et **2 centimes** de votre argent

3 MINUTES ET 2 CENTIMES c'est peu mais c'est suffisant avec les produits GIBBS à action rapide.

Avec GIBBS pour se bien laver les dents

Savon dentifrice, 3 et 4 fr.
Pâte dentifrice, 3 et 4 fr.
Gobelet . . . . . 3 fr.
Brosse à dents 6 fr.

9406

L'AFFAIRE PRINCE VA-T-ELLE REBONDIR ?

On signale que l'inspecteur Moreux, de la police judiciaire, s'est rendu ces jours derniers, à Dijon, pour accomplir une mission dont l'avait chargé M. Ordonneau

Plusieurs de nos confrères dijonnais ont été interrogés par lui dans le bureau de M. Rabut et de M. Limouzineau

Les enquêteurs s'efforcent actuellement d'établir l'identité d'un homme de taille moyenne, d'assez forte corpulence et portant une assez longue barbe châtaine. Cet homme inconnu s'est présenté, dans l'après-midi du 21 février, auprès d'une personne habitant Paris et ayant entretenu des relations amicales avec le regretté conseiller Prince. S'étant présenté comme journaliste, l'inconnu déclara qu'il venait de Dijon, où il avait assisté, à La Combe-aux-Fées, aux premières constatations, et avait posé quelques questions concernant Albert Prince.

Comme il n'existe à Dijon aucun journaliste répondant à ce signalement ; comme il n'est venu sur les lieux du crime, le matin de la découverte du cadavre, aucun homme portant une barbe, les enquêteurs sont quelque peu intrigués par cette démarche et sont désireux d'en connaître l'auteur.

250.000 fr. pour 5 francs

Une grande firme d'alimentation a créé chez elle un département de la Loterie Nationale.

Ayant acheté une partie importante des billets de la 2e tranche 1934, elle les a divisés en vingtièmes et, par l'intermédiaire de ses nombreux dépositaires, elle les cède à ses clients au prix coûtant de 5 francs. Ce système permet à chacun de participer à la Loterie Nationale dans la mesure de ses moyens. Un seul vingtième peut gagner 250.000 francs. Tous les lots — y compris ceux de 200 francs — seront strictement distribués entre les différents gagnants.

Nous félicitons la Maison LESIEUR de répondre au désir de bien des personnes pour qui le prix de cent francs d'un billet de la Loterie Nationale peut être trop élevé. Déjà le succès réservé par les consommateurs d'HUILE LESIEUR à cette heureuse initiative s'avère extraordinaire. 9445.

DES INONDATIONS AU JAPON ONT FAIT DE NOMBREUSES VICTIMES

On mande de Tokio que des inondations causées par de violents orages ont dévasté le littoral dans les préfectures de Ishikana et de Fukui.

Soixante personnes ont été noyées, soixante autres ont disparu, une centaine de maisons, dont plusieurs fermes, ont été emportées par les flots.

La circulation ferroviaire est interrompue sur tout le parcours longeant la côte.

L'ACTEUR TOM MIX AURAIT ÉTÉ VICTIME D'UN CYCLONE

On mande de Jacksonville (Etats-Unis) que l'on recherche vainement l'acteur Tom Mix, qui, avec vingt autres artistes, a disparu au cours de l'effondrement d'un cirque ambulant causé par le cyclone qui s'est abattu, mardi soir, sur la ville.

DIGESTIVE & ECONOMIQUE

sont deux qualités remarquables de la délicieuse Boisson

ANTÉSITE

prise en mangeant ou entre les repas.

Le flacon 4 et 8 fr. dans les Pharmac., Epic., Drog., Herb.

9010

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL

La distribution solennelle des prix du concours général des lycées et collèges a eu lieu mercredi matin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du Président de la République, qu'accompagnaient M. Berthod, ministre de l'éducation nationale, et Charlety, recteur de l'Académie de Paris.

M. Albert Lebrun a particulièrement félicité une jeune pupille de la nation, Mlle Lucienne Vitrez, de Nancy, titulaire du premier prix de composition française. Après avoir embrassé la lauréate, aux applaudissements de l'assistance, le Président de la République a invité Mlle Lucienne Vitrez à venir déjeuner aujourd'hui à l'Elysée.

LE REGISTRE DES MÉTIERS

La Chambre de Métiers du Nord porte à la connaissance de tous les artisans du Département du Nord, que le décret d'administration publique, donnant les instructions pour l'inscription au Registre des Métiers, n'est pas encore paru, et qu'un nouveau délai de trois mois a été demandé pour l'élaboration de ce décret.

En conséquence et jusqu'à nouvel avis, les artisans n'ont pas à se présenter au Greffe du Tribunal de Commerce pour leur inscription au Registre des Métiers.

La Chambre des Métiers du Nord donnera ultérieurement toutes indications pratiques aux artisans en vue de cette inscription.

DEUX CROISEURS ALLEMANDS EN VISITE A PORTSMOUTH

Pour la première fois depuis la guerre, des croiseurs allemands, le « Kœnigsberg » et le « Leipzig » ont visité un port anglais. Les deux navires sont arrivés à Portsmouth dans la matinée d'hier et y resteront quatre jours.

UN EMPRUNT FRANÇAIS DE 3 MILLIARDS EST ÉMIS AUJOURD'HUI

Plusieurs réunions importantes se sont tenues au Ministère des Finances, auxquelles assistaient notamment MM. Germain-Martin, ministre des Finances ; de Boisanger, directeur du mouvement des fonds ; Baumgartner, directeur adjoint ; Bouthillier, chef de cabinet du Ministre des Finances ; Moret, gouverneur de la Banque de France ; Fournier, sous-gouverneur, et Tannery, directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces conférences avaient pour objet de rechercher les modalités d'une opération destinée à assurer une meilleure aisance à la Trésorerie et à permettre le remboursement des bons décennaux de 1924, dits « bons Clémentel », qui viennent à échéance en octobre prochain.

Après discussion, la formule d'un emprunt limité à trois milliards, a été retenue. Cet emprunt, qui sera émis dès demain, portera intérêt à 4 % ; il sera émis à 950 francs pour une valeur nominale de 1.000 francs et sera remboursable en cinquante ans avec une prime de 400 fr. pour un titre de 1.000 francs.

Vacances mortelles

Un Pou voit une plage et se baigne. Hélas, c'était une plage de Marie-Rose. Pauvre petit Pou ! Mais vive la Marie-Rose, liquide végétal parfumé qui tue Poux et Lentes. 3 fr. 60 le flac., pharm. 9001

DANS LA MAGISTRATURE

De l'Officiel : Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à dater du 2 octobre 1934 : MM. Flamma, conseiller à la Cour d'Appel d'Amiens ; Grandjean, conseiller à la Cour d'Appel de Douai ; Le Roux, conseiller à la Cour d'Appel d'Amiens ; Garniey, juge de 1re classe au Tribunal de première instance d'Avesnes ; Poullet, juge de 1re classe au Tribunal de première instance de Boulogne, Beaussolell, juge de paix d'Amiens, cantons Nord-Est et Nord-Ouest ; Demarest, juge de paix d'Amiens, canton Sud-Est et Villers-Bocage.

MM. Dammaretz, greffier au Tribunal de première instance de Lille ; Deplanque, greffier au Tribunal de première instance d'Amiens ; Parrot, greffier au Tribunal de première instance d'Amiens ; Saint-Huile, greffier au Tribunal de première instance d'Avesnes ; Wittet, greffier au Tribunal de première instance de Soissons.

UN VIOLENT INCENDIE EN HOLLANDE

Un violent incendie a détruit une corderie à Edam, et a causé des dégâts s'élevant à deux millions de florins. Le feu n'a pas encore été éteint.

A LILLE

Tous RENSEIGNEMENTS POUR VOS VACANCES VOS VOYAGES VOS EXPÉDITIONS SUR LE RÉSEAU DU NORD

VOUS SERONT DONNÉS IMMÉDIATEMENT SI VOUS TÉLÉPHONEZ à 513-50

Bureau Spécial de la Gare de Lille

9434

L'EXPLORATEUR SVEN HEDIN PRISONNIER DE BANDITS CHINOIS

De source privée bien informée, on rapporte que l'explorateur suédois Sven Hédin a été fait prisonnier par les bandits dans la province du Sin-Kiang, entre Urumts et Tunghan.

UNE GRAVE AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS DANS LA MEUSE

Une grave affaire de détournements vient d'être constatée au bureau de postes de Longeville-en-Barrois.

La femme du receveur, employée de son mari et titularisée par l'administration des P.T.T., a pris la fuite avec ses deux enfants.

L'indélicate employée est activement recherchée ; son mari a été immédiatement relevé de ses fonctions et remplacé par un intérimaire.

les armes, les cartouches

VERNEY-CARRON

SAINT-ÉTIENNE catalogue gratuit et franco N° 35

9334

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS A MAUBEUGE

Le dimanche 29 juillet se tiendra à Maubeuge, le Congrès de l'Union des Corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France. A cette occasion, des manœuvres d'attaque d'incendie, de sauvetage et un concours de tir à la cible seront organisés. Voici un aperçu du programme :

Samedi 28 : A 21 h., retraite aux flambeaux par les sapeurs-pompiers de Maubeuge et diverses sociétés de la ville.

Dimanche 29 : De 7 à 12 h., tir à la cible offert à tous les corps de sapeurs-pompiers ; A 9 h. 45, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts pour la France par le Comité de l'Union ; A 10 h., réunion du Conseil d'administration de l'Union au Théâtre ; A 11 h. 45, réception à la Mairie des délégations par la Municipalité ; A 12 h. 30, banquet officiel salle Sthrau (cotot 30 fr.) ; A 14 h. 30, rassemblement des corps pour le défilé ; A 15 h., défilé obligatoire ; A 15 h. 30, manœuvres et démonstrations place de l'Esplanade sur un bâtiment de manœuvres ; A 18 h., salle Sthrau, tirage des prims et remise des prix du tir à la cible. Pendant toute la journée, réjouissances diverses à l'occasion du Congrès et de la ducasse du Quartier Bas.

CHEMIN DE FER DU NORD

Fête Nationale du 14 juillet 1934

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1934, le service de voyageurs sera le suivant (sauf dérogations prévues aux affiches horaires) : les trains prévus comme devant circuler les veilles de fêtes, seront mis en marche le vendredi 13 juillet ; les trains prévus comme devant circuler les jours de fêtes seront mis en marche le samedi 14 juillet ; les trains prévus comme devant circuler les dimanches et fêtes seront mis en marche le dimanche 15 juillet. Enfin, les trains indiqués aux affiches comme devant avoir lieu les samedis seulement, ne circuleront pas le vendredi 13 juillet, sauf dérogations stipulées aux documents susindiqués.

BIBLIOGRAPHIE

MES SUCCÈS EN PUBLICITÉ, par Claude Hopkins.

Voici des mémoires d'un genre peu ordinaire : Claude C. Hopkins — un des maîtres de la publicité en Amérique — qui contribua, s'il ne la fit entièrement, à la fortune de douzaines de firmes mondiales a terminé sa carrière par un livre dans lequel il raconte comment il s'y prit pour mener au succès des savons, des dentrifices des pneus, des potages, des marques d'automobiles, des produits pharmaceutiques, etc.

C'est par milliards que se chiffrent les sommes dépensées par les industriels et les commerçants pour insérer dans les journaux et revues les annonces qu'imaginait C. C. Hopkins. Lui-même a gagné des millions à rédiger ces annonces avec le seul secours de sa machine à écrire. Evidemment C. C. C. Hopkins parle de choses qu'il connaît bien !

A côté d'expériences vécues, on trouve dans le livre de C. C. Hopkins quantité d'idées et de remarques de la plus haute valeur. On y trouve aussi quelques grands principes dont la connaissance est capitale pour tout homme qui veut se servir avec profit de la publicité.

Ces mémoires d'un genre peu habituel, éclairent d'un jour tout à fait nouveau, pour nous autres Français, tout ce qu'on peut demander à la publicité et tout ce qu'on peut en obtenir. Jamais nous n'avions en de révélations aussi profitables. C'est pourquoi nous avons voulu signaler ici ce livre d'un intérêt indiscutable pour tout commerçant — petition grand — ayant au cœur l'ambition de réussir.

Les succès en Publicité, par Claude C. Hopkins, 25 francs franco (étranger 30 francs) aux Editions de « La Publicité », 60, Faubourg Poissonnière, Paris, (Xe). Chèques Postaux : Paris 213-42.

LES AFFAIRES STAVISKY

L'INSPECTEUR COUSIN DEVANT LA COMMISSION

La commission d'enquête a entendu d'abord, mercredi matin, M. Tuilliez, président de la caisse d'assurances sociales de Sommevire (Haute-Marne), qui ne se souvient pas que des bons de Bayonne lui aient été offerts.

M. Cousin, inspecteur à la police judiciaire, l'auteur du fameux rapport sur l'activité de Stavisky, dépose ensuite.

Le président rend hommage à ce rapport du 21 mai 1931.

Le témoin expose les conditions dans lesquelles ce document a été édifié, à la suite d'une commission rogatoire du parquet de Tours. Un inspecteur des finances effectuant des vérifications au Crédit municipal d'Orléans, son rapport fut transmis à M. Bruzin, qui retourna le dossier avec des instructions complétes qui, dit le témoin, si elles avaient été suivies, auraient permis d'aboutir, mais à ce moment est arrivée la lettre de M. de Monzie, invoquant auprès de M. Pachot le privilège de juridiction en faveur de M. Dorn y de Alsua. « A partir de ce jour, nous n'avons plus eu aucune nouvelle de cette affaire. »

De nombreuses autres questions sont posées à M. Cousin sur son activité concernant son enquête sur l'aventurier.

Avant que le témoin se retire, le président le félicite de l'activité qu'il a déployée dans l'affaire Stavisky.

La Commission entend ensuite le brigadier Gripois, qui explique les conditions dans lesquelles il a rédigé son rapport de mars 1930.

Cette déposition n'apporte rien de nouveau et la séance est ensuite levée.

Des sanctions sont réclamées contre deux hauts fonctionnaires

A la suite des dépositions devant la commission d'enquête de MM. Monthon et Rateau, directeur et ancien directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, leurs dossiers avaient été transmis au garde des Sceaux il y a plusieurs semaines.

Aucune décision n'étant intervenue, la commission d'enquête a dû désigner un rapporteur pour demander à M. Chéron des sanctions contre ces deux fonctionnaires.

Le cas de M. André Hesse

Les trois premières chambres de la Cour d'appel de la Seine ont abordé, hier après-midi, toujours à huis clos, le cas de Me André Hesse.

Me Maurice Flach, défenseur de l'ancien ministre, a déposé un certificat médical attestant l'état de santé de Me André Hesse.

La Cour a délibéré pendant près d'une heure, puis elle a commis trois experts, les professeurs Louis Labbé et Maurice Villanet et le docteur Guy Laroche, médecin des hôpitaux, à l'effet d'examiner M. André Hesse et de dire, avant l'audience du 25 juillet, à quelle date l'ancien ministre pourra comparaître devant elle.

GRATIS

AUX MALADES DÉSESPÉRÉS

Aucun esprit de lucre me guide. Je suis incapable de transiger avec la vérité et j'ai toujours enseigné l'horreur du mensonge.

Je désire tout simplement venir en aide à ceux qui souffrent sans espoir de guérison et prouver ma reconnaissance et ma gratitude au médecin qui habite un pays voisin et qui m'a sauvé lorsque j'ai eu le bonheur de m'adresser à lui.

Je ne demande rien, ni timbres pour la réponse, ni enveloppe affranchie. Simplement le nom et l'adresse du malade écrits lisiblement afin que celui-ci puisse recevoir les renseignements nécessaires.

Voici la lettre que j'ai écrite à mon sauveur :

Monsieur le Docteur,

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance, doublée d'une profonde gratitude, pour l'éminent service que vous m'avez rendu par l'usage de votre appareil électro-galvanique. Je souffrais depuis plus de 40 ans et souvent d'une façon intolérable et tous les traitements, même prescrits par certaines sommités médicales, avaient échoué. Aussi en étais-je réduit au dernier degré de la prostration physique et morale, au découragement et à la neurasthénie.

C'est alors que j'ai eu l'heureuse idée de m'adresser à vous et de suivre vos conseils.

Au bout de quelques semaines, les douleurs stomacales disparurent comme par enchantement, plus de gaz, d'acidité, de sensations de brûlures, etc... Les forces revinrent rapidement en même temps que l'appétit et le sommeil, et le moral, dégagé des idées sombres, me permit de reprendre goût à l'existence.

C'est pourquoi, Monsieur le Docteur, vous pourriez, le cas échéant, faire de ma lettre l'usage que vous voudrez auprès de n'importe quel malade qui hésiterait à mettre votre traitement en pratique.

Monsieur Edouard METIER,
Instituteur retraité.
31 bis, rue de la Montagne, Nantes (L.-Inf.)
Signature légalisée par le maire de Segré.

9391

UNE GRANDE COMPÉTITION RÉGIONALE

Il s'agit des concours de langue et de littérature flamandes organisés chaque année par le « Vlaamsch Verbond van Frankrijk ».

La Section de Flandre française du Davids-fonds affecte une somme de 100 francs aux travaux de rédaction flamande (prose). M. Roger Van Torhoudt, ingénieur, à Lille, fonde trois prix de 50 fr. chacun, réservés aux élèves de l'enseignements primaire ou secondaire. M. Henry Van Hoyweghen, fabricant de vêtements, à Roubaix, consacre 50 fr., sous le titre de prix du Congrès, à couronner dans la section traduction (thème ou version), un lauréat originaire de la localité où se tient l'annuel Congrès Flamand. En 1934, ce sont surtout les habitants de Zégers-Cappel qui sont sur les rangs pour l'obtention de ce prix.

La date extrême pour l'envoi des travaux est reportée au 20 juillet. On peut se procurer le programme complet de ces concours par simple demande adressée à M. R. Despicht, 6, rue de Watou, à Steenvoorde.

Il sera rendu compte de ces épreuves et donné lecture du palmarès, au cours du XIe Congrès Flamand, à Zégers-Cappel, le dimanche 5 août.

un tour de force

DEHEL 6x9

1:4,5 245fr

FABRICATION FRANÇAISE D.L.M. PARIS

9470

LES ENTRETIENS FRANCO-ANGLAIS ET LE CABINET BRITANNIQUE

Les ministres britanniques ont tenu, hier matin, leur conseil ordinaire, au cours duquel ils ont entendu le rapport de Sir John Simon sur les entretiens franco-britanniques des deux dernières journées

L'approbation donnée par le ministre des Affaires étrangères au projet français de pactes régionaux a reçu l'agrément du cabinet.

MÉDAILLE COMMUNALE

La médaille d'honneur communale a été décernée aux employés municipaux dont les noms suivent :

Nord. — Mme Callens Gabrielle, à Roubaix ; MM Carpraux Ernest, à Roubaix Catteau David à Roubaix ; Cauvez Aimé à Denain ; Cérézo Hippolyte, à Denain ; Charlet Marcel, à Tourcoing ; Corne Eugène, à Tourcoing Delepaut Désiré, à Tourcoing ; Datel Arthur, au Catteau ; Mme Denis Marie à Valenciennes ; MM. Deschamps Pierre, à Wattrelos ; Desruelles Henri, à Tourcoing ; Desudde Georges, à Petite-Synthe ; Dupret Alfred, à Lille ; Fanien Alexandre, à Salomé ; Guenez Georges, à Lille ; Régot Louis, à Denain ; Hedts Maurice, à Petite-Synthe et Dunkerque ; Huyghe Emile, à Tourcoing ; Huysman Jean-Baptiste, à Roubaix ; Jérome Albert, à Tourcoing ; Lefebvre Achille à Tourcoing ; Marquillie Jules, à Coudekerque-Branche ; Lemesre Thomas, à Tourcoing ; Lepers Cyrille, à Roubaix ; Lobelle Arthur, à Tourcoing ; Margret Louis, au Cateau ; Marlière Albert, à Somain ; Masurel Henri, à Tourcoing ; Meseilin Achille, à Roubaix ; Mollet Désiré, à Valenciennes ; Nys Eugène, à Lille ; Mme Payen Florentine, à Armentières ; MM. Payen Louis, à Armentières ; Peters Alphonse, à Roubaix ; Philippe Henri, à Tourcoing ; Poulain Louis, à Fournes-en-Weppes ; Ramon Louis, à Roubaix ; Rousseau Honoré, à Croix.

Pas-de-Calais. — MM. Coute Gustave, au Touquet-Paris-Plage ; Rouzeray Alfred, à Saint-Omer ; Darré Maurice, à Boulogne ; Germain Arthur à Saint-Omer ; Gruy Lazare, à Arras ; Legrand Louis, à Robecq ; Leiong Jean-Baptiste, à Arras ; Mmes Lemaire, née Vermelle (Juliette) à Wanquelin ; Lemercier, née Turby Léonie, à Boulogne ; Mlle Lurour Juliette, à Boulogne ; MM. Mengès Georges, à Coquelle ; Rivenes François, à Salperwick.

FLY-TOX INODOR

étudié spécialement pour vaporiser partout où l'odeur est contre-indiquée : magasins d'alimentation, cuisines, chambres d'enfants et de malades, etc...

ne laisse aucune odeur · tue encore mieux

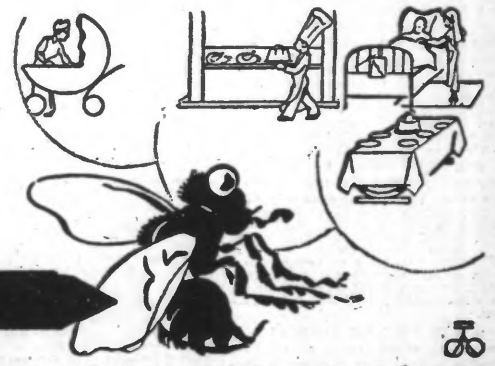

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1934. — N. 12

LE SECRET DU SOUTERRAIN

PAR J. PETIT

— En voilà une toute neuve, voyez le millésime, et comme elle est jolie quand elle brille au soleil.

Le jeune homme mit dans les mains noires du pauvre diable la rutilante pièce de cent sous, se réjouissant de voir le marmiteux contempler la monnaie.

— C'est beau ! dit naïvement celui-ci

Il la tournait sans cesse, côté pile et côté face.

— Quelle est cette tête avec une couronne ?

— C'est la République.

— On en parle beaucoup, je ne l'avais jamais vue, c'est une belle femme. Elle paraît jeune.

Jean s'amusait follement des réflexions du bonhomme.

— Et là, tout le tour qu'y a-t-il d'inscrit ? demanda-t-il encore.

— C'est une devise : Dieu protège la France !

— Comme vous êtes instruit ! dit Bobotte avec admiration.

Revenant à sa pièce et montrant l'autre face :

— C'est çà l'onésime ?

— Mais non ! dit Jean en s'esclaffant c'est le millésime.

— Peut-être bien ! répéta Bobotte riant de voir rire Jean.

— N'est-ce pas qu'elle est jolie, reprit le jeune homme, elle ne vaut pourtant pas plus qu'une autre. Mettez-la dans votre poche, elle y sera mieux que dans la mienne.

— Vous n'êtes pas sérieux.

— Malheureusement non, mais ce n'est pas une raison pour me rendre la pièce, elle vous plaît, gardez-la, je vous la donne.

— Vous êtes bien honnête ! Merci ! Que pourrai-je faire pour vous ?

— Me donner la main !

— Comment, la main ?

— Hé oui ! Comme un ami !

Et le jeune élégant serra cordialement la main crasseuse du pauvre gueux.

Comme il s'éloignait, Bobotte le rappela mystérieusement et lui dit à voix basse :

— N'allez pas par là.

— Pourquoi ?

— Parce que...

Il mit un doigt sur la bouche, l'air effrayé en jetant de côté un regard craintif.

— Que se passe-t-il ? demanda Jean. Avez-vous rencontré des loups ?

L'autre fit un signe négatif, puis plus bas encore. Il lui souffla :

— Des fraudeux !

Le jeune homme rit de plus belle de la frayeur du bonhomme.

— Ils ne me mangeront pas, je suppose !

Bobotte leva les épaules.

— Je ne sais pas !

— En ce cas, j'y vais quand même. Au revoir, mon ami !

Il passa le tourniquet et s'enfonça dans les taillis.

Le jeune Parisien connaissait tout particulièrement cette partie de la forêt qu'il parcourait chaque année pendant les vacances. Il se trouvait à ce moment sur la crête d'une colline dominant le ravin du Voyou.

Pendant une dizaine de minutes, le jeune Parisien savoura le charme de cette tranquillité sylvestre.

Le silence était loin d'être complet dans la forêt ; les oiseaux dans les branches emplissaient l'air de leur inlassable gazouillis ; une foule d'insectes bruissaient à la surface du sol ; le lointain coucou envoyait ses notes en série. Les plus hautes branches s'agitaient doucement sous un vent léger, et ce murmure, qui s'enflait ou diminuait sans jamais s'arrêter, servait d'accompagnement au concert des musiciens emplumés

Mais ce n'était plus le fracas assourdissant et fiévreux de la grande ville, coupé du grincement des freins et de cris discordants ; ce n'était plus l'abrutissant tapage d'un infernal sabbat.

La forêt ne donnait qu'une discrète et mélodieuse harmonie s'adaptant merveilleusement au décor grandiose de son immensité.

Quelle contraste !

Avant-hier, la cacophonie au milieu des badauds. Aujourd'hui, la symphonie dans la solitude.

Soudain, un chevreuil fit un bond et disparut.

Quelques lapins s'égaillèrent en tous sens, quelle pouvait être la cause de cette frayeur subite ?

Notre promeneur inspecta le chemin en avant et en arrière. Personne !

— Que se passait-il ?

— Quel dommage, murmura-t-il. C'était si gentil.

Une branche s'agita singulièrement, une tête coiffée d'une casquette se montra lentement, inspectant avec soin la silencieuse clairière, puis elle pivota sur son cou montrant une figure ronde barrée d'une forte moustache.

Après une bonne minute d'observation la tête rentra sous le feuillage et l'homme sortit tout entier en s'ébrouant.

Un second suivit par le même chemin.

Le premier était un gros rougeaud, l'autre un grand maigre ; vêtus proprement, ils étaient armés chacun d'une grosse canne recourbée.

Après s'être arrêtés un instant pendant lequel ils se concertèrent à voix basse, ils s'acheminèrent lentement vers le point où le jeune homme était à l'affût.

Jean eut un moment d'hésitation.

Rentrer sous bois et se cacher, il risquait de faire du bruit, on l'aurait pris pour un malfaiteur.

Sortir de sa cachette et se montrer tout à coup, il ne pouvait pas avouer qu'il goûtait le charme de la solitude en observant les habitants des bois.

C'est à ce dernier parti cependant qu'il se décida.

Il sortit du buisson et fut arrêté par un vigoureux :

— Halte à la douane !

— Ah mon gaillard ! dit le grand sec, vous ne vous attendiez pas à nous trouver là ?

Jean s'arrêta pendant que les deux hommes s'avançaient.

Il les salua d'un air aimable.

— Bonjour, messieurs !

— Bonjour, répondit sèchement le petit rablé en marchant droit au buisson d'où le jeune homme venait de sortir, pendant que l'autre allait se placer à son côté.

Il fit le tour du fourré puis le pénétra dans tous les sens comme s'il cherchait quelque chose...

N'ayant rien trouvé, il revint vers le Parisien.

— Que faisiez-vous dans cette cachette ?

— Rien de grave, dit Jean ; j'observais un chevreuil qui broutait sur le chemin.

— Ah ! c'est le gibier qui vous intéresse ?

— L'animal m'intéressait, mais pas comme gibier ; je pensais même que je verrais avec peine tuer une bête aussi gracieuse et tellement inoffensive.

— D'abord, votre nom ?

— Jean Tavert !

— Quel pays ?

— Paris.

— Que faites-vous ici ?

— Vous le voyez, je me promène.

— Drôle d'endroit pour s'y promener.

— Il me plaît pourtant beaucoup, fit Jean, j'y viens chaque année au moment des vacances.

— Chez mon grand-père, Michel Tavert, à deux ou trois kilomètres d'ici.

— Il y a longtemps que vous êtes chez lui ?

— Bientôt vingt-quatre heures.

— C'est bien ! Passez.

Jean ne se le fit pas dire deux fois ; il prit le large et continua sa promenade, recherchant vainement la douce quiétude qu'il ressentait avant cette rencontre.

Le chemin s'était aplani, les ornières étaient moins profondes ; en aboutissant à une sorte de rond-point, il disparut tout à fait.

Le jeune homme ne changea pas pour cela le sens de sa promenade ; ayant le soleil à droite, il se dirigea franchement vers le nord ; il descendit la pente rapide d'un ravin, enjamba l'étroit ruisseau qui roulait son onde limpide sur un lit de schiste moussu, puis remonta plus lentement le raidillon de l'autre pente en s'accrochant aux arbustes.

Quand il eut atteint la crête, il marcha plus librement sous une haute futaie. Ses pas s'étouffaient sur un sol amolli par un épais tapis de mousse ; on se serait cru dans un salon.

Il allait suivant toujours la même direction, sachant très bien qu'il devait aboutir bientôt à la lisière nord de cette forêt sur une colline élevée dominant la vallée de l'Helpe en un point où l'on aperçoit le clocher de l'église d'Avesnes distant de seize kilomètres.

(A suivre).